

Les travailleurs frontaliers (suite)

Plan

I – Conférence de Philippe Hamman le 6 février 2014 (PWP)

II – Références bibliographiques

Deux publications du Statistisches Landesamt Baden-Württemberg

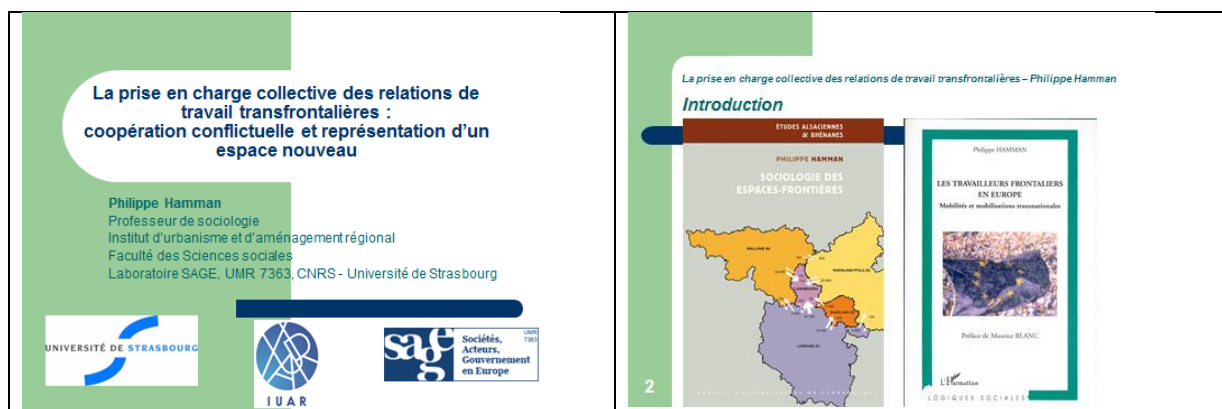
- *Arbeiten beim Nachbarn – Grenzpendler im Oberrheingebiet* - Dr Bernhard Hochstetter
<http://www.statistik-bs.ch/thema/wirtschaft/grenzgaenger>
- *Grenzgänger im Oberrheingebiet* (comprend une carte interactive concernant les frontaliers dans le Rhin supérieur) :
<http://www.statistik-bw.de/Veroeffentl/Monatshefte/essay.asp?xYear=2013&xMonth=11&eNr=02>
- V. GOULET : *Champs médiatiques et frontières dans la "Grande Région" SaarLorLux et en Europe – voir ci-après*
- BELKACEM R. et PIGERON-PIROTH I. (dir.), *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux*, Nancy, PUN-Editions universitaires de Lorraine, 2013. 502 p. -voir ci-après

IV – Les frontaliers par commune (résidence et travail)

IV – graphique (Sebastian Carlotti)

I - Conférence de Philippe Hamman le 6 février 2014

A travers le cas des mobilités de travail et de résidence des travailleurs frontaliers autour des frontières françaises de l'est, l'intervention s'intéresse aux problématiques de l'aménagement et du développement socio-économique transfrontaliers, y compris en termes de prise en charge collective de ces flux, entre institutions publiques, syndicats et associations, questionnant sous le regard sociologique la consistance des espaces d'entre-deux en Europe (phamman@unistra.fr).



<p>La prise en charge collective des relations de travail transfrontalières – Philippe Hamman</p> <p>1. La dualité des flux travail/résidence au sein des territoires frontaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité des répercussions locales du phénomène frontalier dans la région de résidence • Développement territorial et structuration d'un espace-frontière comme cadre de tensions et de médiations • Des rapports plus distants à l'étranger dans la proximité • Des différentiels socio-économiques faisant enjeu • Des perceptions renforcées: une réalité distinctive de l'espace-frontière <p>3</p>	<p>La prise en charge collective des relations de travail transfrontalières – Philippe Hamman</p> <p>2. La représentation d'un groupe en gestation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organisations de frontaliers entre syndicalisme et spécificité frontalière <ul style="list-style-type: none"> • « Modèle » associatif et syndical: clivages • Des logiques transactionnelles interpersonnelles et organisationnelles • Des discours de la justification: images du frontalier-privilegié et du groupe d'intérêt corporatiste • Coopération conflictuelle et problématique des alliances <ul style="list-style-type: none"> • La question des alliances inter-organisationnelles • Une relecture par les espaces de mobilisation • Quid de la <i>frame analysis</i>? • Un exemple: l'<i>Arbeitskammer</i> de Sarre et ses sessions de formation <p>4</p>
<p>La prise en charge collective des relations de travail transfrontalières – Philippe Hamman</p> <p>3. Une sociologie de l'action collective : les répertoires de mobilisation des groupes frontaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ressource du nombre • Le lobbying et les usages du droit • Les investissements vers l'Europe: ressources et repoussoir • Les institutions européennes comme scènes de règlement des litiges transfrontaliers? <p>5</p>	<p>La prise en charge collective des relations de travail transfrontalières – Philippe Hamman</p> <p>4. La question de l'institutionnalisation : appropriations de l'Europe dans les espaces frontaliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une complexification de la scène transfrontalière: vers des espaces semi-institutionnels • Les impacts sur la définition légitime des enjeux frontaliers: un processus toujours en train de se faire • Conclusion: Dynamiques des espaces-frontières et des espaces transactionnels <p>6</p>

II Communes de travail et communes de résidence

Le tableau présente pour l'Alsace les principaux flux relatifs aux travailleurs frontaliers. Un tableau en ligne pour l'ensemble de la France est disponible sur le site de l'APR

<http://www.apr-strasbourg.org/detail-document-585-.html>

Seules les communes (de France ou de l'étranger) ayant au moins 50 frontaliers ont été pris en compte. Les chiffres ont été arrondis à la vingtaine près. Ainsi 60 frontaliers sur le tableaux correspondent à l'intervalle 51-69. Cet arrondi se justifie à la fois parce que :

- les résultats sont obtenus par sondage (dans les communes de moins de 10 000 habitants notamment, la collecte ne se fait qu'une fois tous les cinq ans de sorte que l'on ne peut attribuer en toute rigueur des chiffres à l'année 2010. Dans cette période de 5 ans, il peut s'être passé des changements significatifs (embauches ponctuelles ou disparitions d'emplois frontaliers)
- Par rapport aux recensements passés, un effort particulier a été effectué par l'Insee pour améliorer la qualité de la localisation du travail frontalier. Mais des erreurs sont possibles. Il serait utile d'informer l'institution en cas d'erreurs résiduelles manifestes.

Mode de lecture, de gauche à droite, pour chaque zone d'emploi :

- code et nom de la zone d'emploi (les deux premiers chiffres indiquent la région de résidence)

- pays de travail (BE – LU - AL – SU – MO – ZZ pour autres pays)
- commune de travail
- commune de résidence
- pourcentage de frontaliers par rapport à la population active occupée
- effectifs totaux (dont BE -LU – AL – SU – MO)

Les communes sont classées par pays de travail, selon le nombre décroissant de frontaliers.

Les chiffres ont été arrondis à la vingtaine

- *Le tableau est disponible pour toutes les zones d'emploi de la Métropole.*
- *Par construction le nombre de lignes par zone d'emploi est variable (correspond au nombre de communes, de travail ou de résidence qui est supérieur à 50).*

Liste des communes concernées par le mouvement frontalier – effectifs en 2010 (classement selon la zone d'emploi (définition 2010))

Zone d'emploi France		Commune de travail et effectif		Commune de résidence	%	Effectifs		
code	nom	nom	eff			Ensemble	AL	SU
4201	Haguenau	RASTATT	1382	Haguenau	4,1	640	620	
4201	Haguenau	KARLSRUHE	1182	Beinheim	53,0	540	540	
4201	Haguenau	BADEN BADEN	1074	Drusenheim	20,4	480	480	
4201	Haguenau	BUEHL	932	Betschdorf	23,8	460	460	
4201	Haguenau	WOERTH AM RHEIN	773	Soufflenheim	17,7	380	380	
4201	Haguenau	KEHL	430	Roeschwoog	33,3	360	360	
4201	Haguenau	ETTLINGEN	323	Bischwiller	7,8	360	360	
4201	Haguenau			Herrlisheim	15,4	340	340	
4205	Strasbourg	KEHL	1494	Strasbourg	1,7	1880	1640	100
4205	Strasbourg	OFFENBURG	425					
4205	Strasbourg	LAHR/SCHWARZWALD	395					
4206	Wissembourg	KARLSRUHE	2061	Wissembourg	22,4	800	780	
4206	Wissembourg	WOERTH AM RHEIN	1040	Seltz	42,7	680	680	
4206	Wissembourg	RASTATT	741	Lauterbourg	49,7	540	540	
4206	Wissembourg	BADEN BADEN	522	Mothern	49,2	500	500	
4206	Wissembourg	ETTLINGEN	354	Seebach	35,4	320	320	
4206	Wissembourg			Hatten	33,1	320	320	
4207	Colmar	FREIBURG IM BREISGA	891	Colmar	1,6	440	200	240
4207	Colmar	BALE	556					
4207	Colmar	BREISACH AM RHEIN	452					
4208	Mulhouse	BALE	7619	Mulhouse	5,7	2080	300	1740
4208	Mulhouse	ALLSCHWIL	528	Rixheim	15,8	940	60	860
4208	Mulhouse	PRATTELN	495	Illzach	8,8	540	60	480
4208	Mulhouse	MUTTENZ	380	Riedisheim	9,4	480	40	440

4208	Mulhouse			Kingersheim	8,5	480	40	420
4208	Mulhouse			Wittenheim	8,3	460	60	420
4208	Mulhouse			Habsheim	18,8	420	20	400
4208	Mulhouse			Sausheim	12,9	300	60	260
4209	Saint-Louis	BALE	12938	Saint-Louis	40,5	3400	200	3180
4209	Saint-Louis	ALLSCHWIL	1331	Huningue	42,7	1280	100	1160
4209	Saint-Louis	PRATTELN	660	Kembs	43,0	1020	80	940
4209	Saint-Louis	MUTTENZ	632	Blotzheim	47,1	1000	40	960
4209	Saint-Louis	REINACH (AG)	567	Hégenheim	63,5	940	20	900
4209	Saint-Louis	MUENCHENSTEIN	409	Village-Neuf	47,0	800	60	740
4209	Saint-Louis	WEIL AM RHEIN	321	Bartenheim	40,4	760	40	700
4209	Saint-Louis	AESCH	314	Hésingue	55,8	720	20	700
4209	Saint-Louis			Rosenau	50,2	520	60	460
4209	Saint-Louis			Sierentz	35,1	500	20	500
4209	Saint-Louis			Leymen	68,7	400		400
4209	Saint-Louis			Hagenthal-le-Bas	59,0	360		360

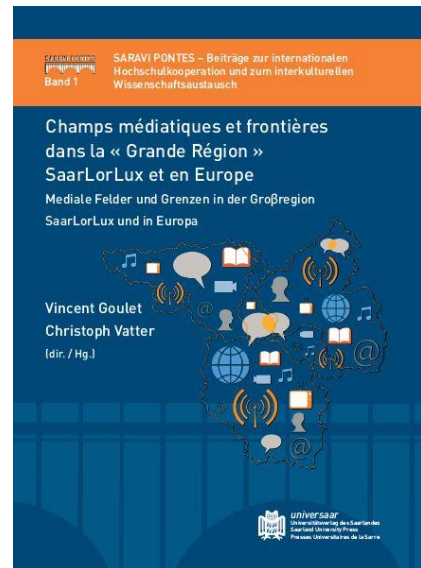
III - Bibliographie

<http://www.statistik-bs.ch/thema/wirtschaft/grenzgaenger>

Champs médiatiques et frontières dans la "Grande Région" SaarLorLux et en Europe

Mediale Felder und Grenzen in der "Grossregion" SaarLorLux und in Europa

sous la direction de Vincent Goulet et Christoph Vatter
Universaar, 2014, 298 p., 18.70 euros



À quelles conditions les informations médiatiques peuvent-elles passer les frontières? Outre la barrière des langues, quels sont les obstacles à leur circulation ? Pourquoi est-il finalement si difficile de construire un espace médiatique européen ? Les textes de cet ouvrage étudient plus particulièrement la « Grande Région » (Lorraine, Sarre, Rhénanie-Palatinat, Luxembourg et Wallonie) mais questionnent aussi d'autres régions frontalières d'Europe. Il apparaît que les logiques de production médiatique restent nationales malgré les discours de coopération transfrontalière et d'intégration européenne. Les comparaisons internationales ou l'usage du concept de champ journalistique peuvent alors contribuer à une meilleure connaissance des phénomènes médiatiques européens.

Unter welchen Bedingungen zirkulieren Medieninformationen über Grenzen hinweg? Welche Hindernisse stehen dem grenzüberschreitenden Informationsfluss im Weg? Warum erweist sich der Aufbau einer europäischen Medienöffentlichkeit als so schwierig? Diese Fragen stehen im Zentrum dieses Bandes. Die Analysen sind insbesondere der sog. "Großregion" (Lothringen, Saarland, Rheinland-Pfalz, Luxemburg, Wallonien) gewidmet, um davon ausgehend den Fokus auf andere europäische Grenzräume zu erweitern. Die Autoren zeigen auf, dass die Mechanismen der Medienproduktion weitgehend national geprägt bleiben und so den transnationalen Informationsfluss erschweren - allen Diskursen zur grenzüberschreitenden Kooperation und europäischen Integration zum Trotz. Die interkulturell-vergleichenden Ansätze und verwendeten wissenschaftlichen Konzepte, z.B. das des "journalistischen Feldes" (Bourdieu), tragen so zu einem besseren Verständnis europäischer Medienphänomene bei.

Vincent Goulet, membre du CREM, est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Lorraine Christoph Vatter est professeur junior en communication interculturelle à l'Université de la Sarre s :

http://universaar.uni-saarland.de/monographien/volltexte/2014/113/pdf/SaraviPontes_1.pdf

- BELKACEM R. et PIGERON-PIROTH I. (dir.) , *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux*, Nancy, PUN-Editions universitaires de Lorraine, 2013. 502 p.

Cet ouvrage collectif, qui reprend 24 communications issues de différents séminaires, a pour objet le travail frontalier : ses formes, ses transformations et ses effets sur les territoires. L'ensemble se présente comme un vaste état de l'art sur ces questions, mobilisant diverses disciplines et cadres théoriques, depuis la théorie du choix individuel rationnel, plus ou moins pondérée par des

considérations culturalistes, jusqu'à une approche en terme d'identité sociale en passant par des perspectives sociologiques ou linguistiques. Comme tout ouvrage collectif, l'apport des différentes contributions est inégal, certaines se limitant à une approche descriptive, mais le grand mérite d'un tel livre est de dresser un panorama assez complet de la situation de la Grande Région, de permettre quelques comparaisons avec d'autres espaces frontaliers (comme les Flandres ou le Rhin Supérieur) et de replacer cette question dans des réflexions plus générales sur les frontières.

Il n'est guère possible ici de présenter toutes les contributions, aussi présenterons-nous de manière thématique certains résultats que l'on peut dégager de cette « somme documentaire ».

Les problèmes de définition des travailleurs frontaliers et de leur comptage sont abordés par plusieurs chapitres : la définition communautaire généralement employée (« personne qui exerce une activité salariée ou non salariée dans un État membre et qui réside dans un autre État membre où elle retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine ») peine à saisir les formes « atypiques » de travail frontalier : intérimaires détachés, fonctionnaires internationaux, personnes qui s'installent en pays voisin tout en gardant leur travail dans leur pays d'origine. L'ouvrage souligne à juste titre les problèmes de construction statistique de l'objet dues à la différence des systèmes réglementaires et statistiques nationaux.

On constate combien les questions géographiques restent prégnantes pour saisir le fait frontalier : distance entre lieu de résidence et de travail, accessibilité en termes de temps, états des réseaux de communication (congestion des routes, manque de transports en commun) mais aussi articulation entre les espaces vécus, plus ou moins harmonieuse selon des facteurs sociaux comme le degré de qualification et le type de travail, la situation familiale ou l'ancienneté du statut de travailleur frontalier. Les problèmes de logement mais aussi de fiscalité (détermination d'une zone frontalière de 10 à 30 km pour éviter la double imposition) contribuent à faire de ces questions géographiques des questions sociales.

Viennent ensuite les facteurs linguistiques et culturels, qui débouchent sur la délicate question des identités sociales individuelles et collectives, ou encore celle des représentations de l'Autre, le travailleur frontalier étant finalement une forme particulière de travailleur immigré. Plusieurs chapitres documentent ces thèmes : perception et acceptation des travailleurs frontaliers par la société d'accueil, construction par le groupe frontalier d'une représentation collective, usage des langues comme mode de « management identitaire ». La tertiarisation de l'économie semble renforcer la barrière des langues en exigeant une maîtrise croissante des langues bureaucratiques européennes.

Les différences de classes sociales sont particulièrement importantes dans les façons de vivre la condition de travailleur frontalier. De manière très fine, elles déterminent la gestion de l'espace frontalier selon les ressources disponibles permettant la mobilité (usage d'un dialecte commun, connaissance des langues, habitus migratoire, organisation de la mobilité par l'employeur, réseaux de recommandations) et les incitations à passer la frontière (différentiel de salaires, possibilités d'éviter le chômage, opportunités de carrière). On pourra regretter que cette approche en termes de classes sociales, souvent évoquée par les contributions, ne soit pas plus systématiquement développée.

Enfin, plusieurs textes abordent le thème de la construction institutionnelle de la Grande Région, qui laissent percer une critique de la complexité et du manque de lisibilité de ces instances de coopération, enchevêtrées à de multiples niveaux et sans grand pouvoir de décision. Au périmètre flou de la Grande Région s'ajoute la promotion d'un « polycentrisme métropolitain » qui n'apparaît guère opérationnel. Ainsi, malgré une intense activité de réunion et de communication, le niveau politique semble très en retrait sur les processus fonctionnels qui dessinent peu à peu les contours d'une région de plus en plus partagée au niveau de la vie quotidienne d'une part croissante de ses habitants. La lenteur du développement des infrastructures de communication est ici pointée, tout comme les difficultés persistantes à dépasser les particularismes nationaux dans les systèmes de formations et de diplômes. Il apparaît que l'éducation et la transmission des compétences restent des domaines où la détermination de la valeur se fait selon des codes culturels bien distincts, ce qui entraîne une difficile mise en équivalence pour créer un véritable marché transfrontalier de l'emploi.

Axé sur l'étude des travailleurs, l'ouvrage donne de manière inattendue peu de place à l'étude précise des transformations de l'appareil productif de la Grande Région et à l'évaluation, au-delà des différentiels fiscaux et du coût du travail, de la compétitivité globale de la zone et de son insertion dans l'économie européenne. Le rapport entre infrastructure et superstructure, qui aurait pu être éclairant, est ici négligé au profit d'une approche centrée sur les pratiques et les représentations. Une présentation des auteurs et l'indication de leur appartenance disciplinaire auraient pu être utiles pour mieux comprendre les perspectives choisies. Malgré ses limites, cette somme sera sans aucun doute, pour quelques années au moins, une référence précieuse pour toute personne œuvrant dans le domaine transfrontalier ou pour les chercheurs étudiant ces territoires interstitiels, tout à la fois singuliers et résolument européens.

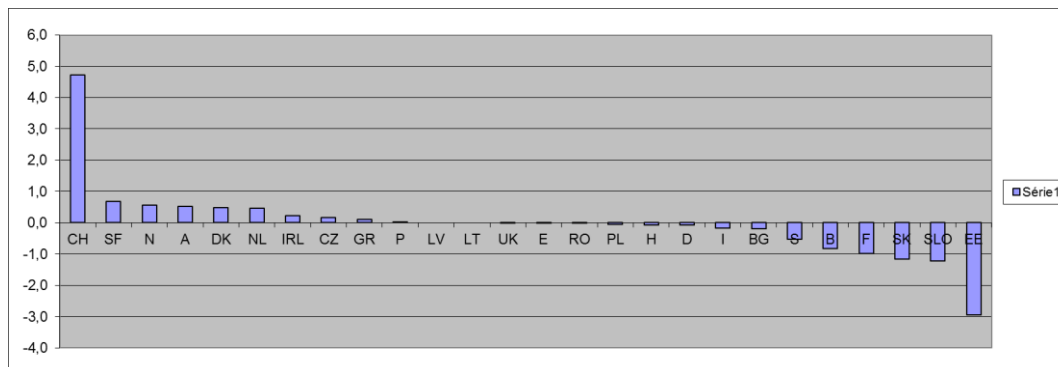
IV Les frontaliers en Europe : d'autres représentations graphiques

Dans le document de présentation <http://office.apr-strasbourg.org/doc-voir.php?id=547>, nous avons proposé deux graphiques comparant les pays entre eux : solde E-S d'une part et confrontation des effectifs E et S pour quelques pays (E : entrées, S : sorties). Mais d'autres façons d'illustrer le phénomène sont possibles.

Sebastian Carlotti nous propose deux autres représentations des différences entre les pays. Au-delà de l'information qu'ils nous apportent, ces graphiques doivent nous aider à réfléchir, plus généralement, sur leur intérêt et sur leurs limites.

Sur ce graphique G1, c'est la Suisse qui apparaît comme le pays bénéficiant du plus de plus fort apport migratoire relatif en matière de travail transfrontalier. En réalité, c'est le Luxembourg qui présente le plus grand contraste, mais la barre dépasserait largement les limites du graphique. En effet, le dénominateur, la population active, est très petit pour ce pays.

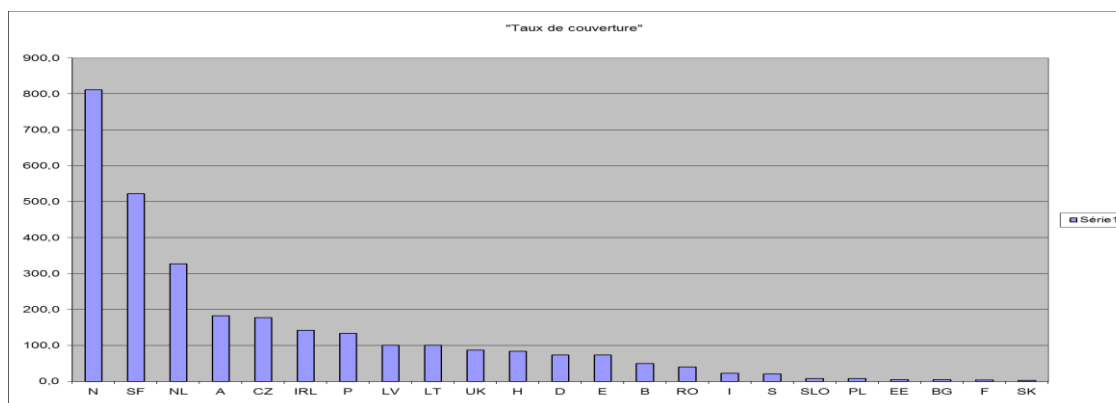
G1 – le solde (entrées moins sorties) rapporté à la population active du pays concerné



En revanche cet indicateur est intéressant dans la mesure où il exprime le poids du mouvement frontalier dans l'économie du pays. En dehors des deux pays cités, ce poids est nettement inférieur à 1 % pour la plupart des pays. En Belgique, en France, en Slovaquie et en Slovénie, les départs concernent environ 1% de la population active, en Grèce, 3%.

(On rappelle que les chiffres datent un peu puisqu'ils sont antérieurs à la crise (2007). A l'époque, la Grèce recevait de nombreux Bulgares et Albanais qui bénéficiaient de salaires plus élevés que chez eux. Qu'en est-il aujourd'hui ?)

G-2 rapport entre entrées et sorties



Cette fois encore le Luxembourg n'apparaît pas sur le graphique, et la Suisse non plus (les échanges concernant ces pays sont très asymétriques et le dénominateur, les départs, sont très faibles, d'où des ratios très élevés). En revanche on voit apparaître la singularité de certains pays nordiques, la Norvège (apport de la Suède) et la Finlande (apport de l'Estonie). On voit apparaître en revanche le déséquilibre qui touche, à leur avantage, les pays comme la Norvège (apport de la Suède) et de la Finlande. Apparaissent aussi les Pays-Bas, l'Autriche, la Tchéquie, etc., des pays peu visibles sur les graphiques précédents. Notons enfin que la France se place à l'avant-dernier rang.

(Noter que l'on pourrait sans doute aussi améliorer la lisibilité des graphiques en remplaçant les rapports (solde/population active ou arrivées/départs) par leur logarithme).